



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat – France et du Réseau Sortir du nucléaire

Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie, de ENERCOOP Normandie et au Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie

Dans les locaux de FNE Normandie, Pôle Régional des Savoirs,

115 bd de l'Europe, 76 100 Rouen

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

<https://twitter.com/EffetdeSerre76>

Rapport d'activités 2018

Rouen, le 2 Février 2019

1. Une présence active au sein des instances locales liées aux problématiques environnementales et climatiques

Membre de la fédération régionale FNE Normandie, du Réseau Action Climat – France et du Réseau Sortir du Nucléaire, l'association Effet de Serre Toi-Même ! a poursuivi son engagement pour la mise en œuvre des politiques environnementales, climatiques et de transition énergétique sur notre territoire.

a. ATMO Normandie et FNE Normandie

Toujours impliquée sur les problématiques de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'air, Effet de Serre Toi-Même a continué son action au sein du Conseil d'administration d'Atmo Normandie, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie. Notre administratrice, Annie Deshayes a été notre porte-parole. Par ailleurs, Catherine Tardif, également membre de notre association, représente la fédération FNE Normandie au sein de cette même instance.

b. Enercoop Normandie

Jérôme Malmaison, notre représentant au Conseil d'Administration de la SCIC Enercoop Normandie, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable, étant sur le départ pour raisons professionnelles, nous désignerons au cours de cette AG un nouveau représentant parmi nos membres. Merci à lui pour son implication.

c. Conseil consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie, Commission environnement et biodiversité de la Ville de Rouen.

Toujours membre des différentes commissions du CCD de la Métropole Rouen Normandie, organisme consultatif traitant des politiques locales en termes d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de mobilités, de qualité de l'air et d'attractivité, nous avons suivi plusieurs séances de présentation des projets locaux, dont celle du nouveau Plan Local de l'Habitat de la Métropole Rouen Normandie, les projets de mobilité intelligente de la Métropole ainsi que le projet de candidature pour être Capitale européenne de la Culture en 2028. Nous avons été particulièrement attentifs au suivi des grands projets locaux d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilités présentés et discutés les années précédentes en CCD (Projet , Cœur de Métropole, Aménagements des abords de la gare rive-droite...), ainsi qu'aux actions envisagées par

la commission Ville Respirable et Citoyenne dans le cadre de l'inscription de la MRN au label « ville respirable en 5 ans » (Zones de circulation restreinte, véhicule partagé, espaces apaisés, sensibilisation à la qualité de l'air...).

Mais cette année et depuis fin 2017, de nombreuses séances ont été consacrées à la COP 21 rouennaise.

Nous avons été également attentifs aux discussions de la Commission Environnement et biodiversité de la Ville de Rouen.

d. Politique cyclable de la Métropole

Depuis fin 2016, l'association est également invitée à participer aux réunions que consacre la Métropole Rouen Normandie à sa politique cyclable. Ceci comprend l'organisation de la fête annuelle du vélo mais l'objectif principal est de susciter une réflexion et des propositions de travail, en partenariat avec les autres associations spécialisées sur le sujet.

2. COP 21 Rouennaise / Accords de Rouen, PCAET, urbanisme et mobilités durables, des propositions, des critiques et un suivi attentif des dossiers

a. La COP21 locale, Accords de Rouen, PCAET.

Dans le contexte de la Cop 21 rouennaise lancée le 8 décembre 2017, Effet de Serre Toi-Même ! a poursuivi son action de contribution écrite à une réflexion sur les actions que doit mener la Métropole Rouen Normandie sur son territoire quant aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Une brochure intitulée « La COP 21 doit prendre en compte l'adaptation au changement climatique » a été écrite et publiée sur le site internet de l'association sous le titre « La Métropole Rouen Normandie face aux défis du changement climatique ».

Parallèlement, nous avons écrit au Président de la Métropole : « *Dans le même temps, notre collectivité appelle de ses vœux la construction de deux nouvelles autoroutes inutiles en augmentant de 20 % sa participation financière à la construction de l'A133-A134 (participation qui passe ainsi de 55 M€ à 66 M€) et débute une démarche intéressante pour garantir la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), requis par la loi, ainsi qu'une initiative originale et porteuse, une Cop 21 rouennaise...* », soulignant déjà un paradoxe.

A travers la COP 21 Rouennaise, la Métropole avait pour objectif notamment de sensibiliser, de mobiliser les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations, communes) afin d'obtenir des engagements à baisser les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie. Comme d'autres associations, nous avons été sollicités fin décembre 2017 pour proposer des actions de sensibilisation au sein de l'Atelier COP 21 situé rue du général Giraud à Rouen.

Nous avons proposé une démarche s'appuyant sur l'organisation régulière de cafés climats citoyens étudiants et d'ateliers rouennais de réduction des émissions autour de l'appropriation citoyenne de thèmes locaux, chaque jeudi soir : *Effet de Serre Toi-Même s'engage à organiser le jeudi des cafés climat étudiants de début février à début juillet 2018 dans un premier temps. Nous serons responsables de l'invité, de l'animateur et du respect des lieux pendant la plage d'utilisation. Nous attendons de la Métropole la mise à disposition du matériel informatique d'enregistrement vidéo et audio, de la transmission sur Internet, et d'un petit budget de fonctionnement pour le défraiement des invités sur les conférences, les consommations... »*

Or, la Métropole n'a pas semblé répondre positivement à ces propositions. Ainsi, avec un groupe d'associations (Alternatiba Rouen, Artisans du Monde, Mouvement pour une Alternative Non-Violente), Effet de Serre Toi-Même a produit un courrier au Président de la Métropole fin mars 2018, dont la substance peut être résumée par ce passage : *« La démarche de la Métropole, à travers l'élaboration du PCAET depuis 2015 puis la recherche de mobilisation de tous les acteurs du territoire pour parvenir à des accords plus ambitieux, nous semblaient aller dans le sens des dynamiques à entreprendre pour de nécessaires changements d'échelle et une plus grande efficacité. Or certains éléments soulèvent en nous quelques interrogations. En effet, plusieurs d'entre nous ont proposé des animations ou autres activités de sensibilisation au sein de l'Atelier de la Cop 21. Des actions y ont déjà débuté. Mais nous nous étonnons que certaines de nos demandes n'aient pas reçu de réponse à ce jour. De plus, nous observons un manque de soutien logistique et de communication autour de cet espace, qui peine à trouver une véritable place dans les citoyennetés actives. »* Ce courrier a débouché sur une rencontre avec le Président de la Métropole accompagné de son vice-président en charge de l'Environnement.

A l'instar de la quasi-totalité du milieu associatif écolo rouennais, nous avons refusé de participer à la ratification des Accords de Rouen en novembre, rappelant avec d'autres membres du Collectif Non à l'A133-A134, la contradiction entre les objectifs de ces Accords et la participation et le soutien de la Métropole à ces autoroutes, faussement dénommées Contournement Est de Rouen.

b. T4.

Nous avons produit avec l'association SABINE une contribution sur les évolutions de l'aménagement de cette nouvelle ligne de transport en commun sur la rive droite. À l'automne 2017, la Métropole Rouen Normandie a présenté de nouveaux plans pour la partie rive droite de la future ligne de transport T4 qui annulent les plans soumis à l'enquête publique de 2015. Nous avons saisi la Préfecture de cette variation sans retour en concertation, ce qui est en contradiction avec l'avis du commissaire enquêteur. Sur le fond, l'aménagement proposé dans cette deuxième version du projet est bien moins efficace du point de vue des enjeux de transfert modal de la voiture vers les transports en commun et les déplacements actifs que la première version présentée en 2015, même s'il y a une légère amélioration par rapport à l'existant. Nous regrettons que la Métropole Rouen Normandie ait cédé au lobby pro voiture, minoritaire, et n'ait pas écouté les partisans du partage de l'espace public car ce sont les habitants qui vont devoir supporter les conséquences de ces choix qui démontrent une ambition bien faible (surtout au vu de la communication de cette collectivité locale !)... Enfin ce projet, contrairement au premier, abandonne la notion de restructuration urbaine de la forme des boulevards, et sanctuarise la voiture en plein centre de Rouen...

c. Les Oasis urbaines : en réponse à un appel à projets citoyens de la ville de Rouen dont l'objectif était d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers, notre association a proposé avec succès de créer sur l'espace public une zone verte et bleue en pointillés que l'on pourrait disperser dans la ville en l'installant sur la voie publique, le long des trottoirs ou bien sur des espaces de stationnement (modules aux dimensions d'1 ou 2 places). En effet, les îlots de fraîcheur créés par des programmes de végétalisation accrue ayant déjà démontré leur efficacité sur le microclimat urbain, notre idée est de prendre sur l'espace de stationnement des véhicules pour le rendre à l'espace public, aux piétons, petits et grands, mais aussi à la végétation et à l'eau afin de contribuer au maintien de la biodiversité en ville... Notre projet a été retenu, combiné avec un autre projet similaire portant sur la création de micro potagers urbains.

3. Nos actions sur le terrain

Notre association a poursuivi sa mission fondamentale de sensibilisation du public aux problématiques environnementales à travers différents projets :

a. L'outil mobile de sensibilisation des familles aux GES, subventionné par la DREAL par arrêté en mars 2017, et objet d'une convention avec la Métropole Rouen Normandie, est entré en phase d'élaboration à travers la conception des éléments de la remorque vélo et des jeux qui seront utilisés sur l'espace public en partenariat avec Etienne David (décorateur scénographe et fabricant de vélos spécifiques) et Maxime Prieux (graphiste indépendant spécialiste de la communication), après divers contacts avec des associations locales, notamment Guidoline. Nous envisageons la faisabilité technique et financière d'équiper cette remorque de panneaux solaires. Le devis est en cours de réalisation.

b. L'animation de conférences et de cafés climats où les habitants de la Métropole sont sensibilisés aux problématiques climatiques en lien avec les aménagements et l'urbanisme durables, les mobilités douces et les problématiques de pollution atmosphérique. N'ayant pu organiser cette année nos cafés climats dans le cadre de la Cop 21 rouennaise ainsi que nous l'avions initialement proposé, ce projet est reporté à 2019. En revanche, en partenariat avec Sabine, l'association vélo rouennaise, nous avons invité **Frédéric Héran** économiste et urbaniste, maître de conférence à l'université de Lille, auteur notamment de "*Le retour de la bicyclette, Une histoire des déplacements urbains en Europe de 1817 à 2050*" (2014), "*La ville morcelée, Effets de coupure en milieu urbain*" (2011), afin de susciter une **réflexion sur le thème de l'évaporation du trafic** en évoquant le sujet important des effets de la fermeture du pont Mathilde sur les mobilités en s'appuyant sur les rapports du CEREMA.

c. La Green Teuf, dont l'objectif est de faire vivre la culture ainsi que le lien social et associatif dans la convivialité autour d'un événement festif au cours duquel on échange autour des problématiques climatiques, énergétiques et environnementales, a été reconduite avec un succès grandissant le 28 juin 2018. Plusieurs associations et structures ont participé à cet événement : l'association SABINE, Alternatiba-Rouen, RESPIRE, le réseau des AMAP de Haute-Normandie, Enercoop Normandie, le mouvement des Jeunes Écologistes et la fédération régionale FNE Normandie.

d. Le forum des associations : comme l'an dernier, Effet de Serre Toi-Même ! a participé au Forum des Associations de Rouen, avenue Pasteur. Il a eu lieu de samedi 8 septembre. Plusieurs membres ont répondu présent pour venir tenir le stand, de 10 h à 18 heures, promouvoir les actions et les projets de notre association. Des personnes se sont montrées intéressées, ont laissé leurs coordonnées et envisagé une adhésion.

e. Les marches pour le climat et les rassemblements "Nous voulons des coquelicots" : notre association a participé aux divers événements organisés à Rouen, profitant de ces diverses occasions pour aller à la rencontre du public et développer nos thématiques. Nous avons pu développer ainsi des échanges nombreux et constructifs.

e. Les gilets jaunes : soucieux de dialoguer avec toutes les parties pour développer nos valeurs en œuvrant pour le bien commun, le 17 novembre, nous sommes également allés à la rencontre des manifestants qui ont prêté une oreille attentive à nos idées pour une justice sociale dans l'action climatique. Lors de l'ouverture du grand débat national, Effet de serre toi-même a présenté ses propositions dans une lettre adressée au président Macron.

4. Une mobilisation sans faille contre le Contournement Est.

En 2016, Effet de Serre Toi-Même ! s'était déjà opposée au projet de Liaison A28-A13 à l'unisson d'autres associations de riverains, de protection de la nature et de l'environnement, de communes, de syndicats et de partis politiques, formant un collectif appelé "Collectif Anti Contournement Est - Non à l'autoroute A28/A13". Outre des actions de sensibilisation du public et des interventions lors des réunions organisées lors de l'enquête publique du printemps 2016, l'association Effet de Serre Toi-Même avait écrit une contribution écrite où elle explicitait les raisons de son opposition à ce projet.

Participant activement au Collectif Non à l'A133-A134 réactivé en novembre 2017, nous avons déposé un recours au conseil d'état attaquant la déclaration d'utilité publique, mis en place un financement et obtenu un participatif de 5000 euros, géré la trésorerie et le secrétariat, organisation des réunions du collectif, coordonné l'organisation des réunions publiques, l'organisation des rencontres avec la presse, l'organisation de distributions de tracts... Au premier semestre 2018, une énorme proportion de l'activité du collectif a été portée par l'association et nous avons décidé de ralentir à partir de septembre.

5. Soutien à d'autres actions militantes.

a. La ZAD de NDDL : Nous avons participé à toutes les réunions du comité ZAD de Rouen en soutien à la lutte sur place contre les expulsions et nous avons fait un soutien financier à hauteur de 600 euros.

b. Les bateaux solaires : des Bateaux Bus Solaires sur la Seine, pour se réapproprier le fleuve, et développer un service de mobilité moderne, ajustable dans son fonctionnement, exemplaire en matière de protection de l'environnement et innovant plutôt qu'une infrastructure fixe, c'est ce que nous propose l'association Concept Hélios Propulsion à la Métropole dans le débat sur la traversée de la Seine. Conscients de l'enjeu stratégique d'une traversée à l'Ouest du centre-ville assurant la liaison entre les éco-quartiers Luciline et Flaubert, nous soutenons le projet de navette en bateau-bus solaire/hydrogène et nous avons co-signé une lettre de demande de RDV au président de la MRN pour défendre ce dossier.

c. L'éolien en mer : notre association soutient le projet d'implantation de 62 éoliennes au large des ports de Dieppe et du Tréport, conformément à nos valeurs de développement des énergies dites renouvelables et vertueuses.

d. L'opposition aux projets de destruction du patrimoine arboré et des terres agricoles : Effet de serre toi-même a continué de contribuer aux argumentaires de toutes les structures luttant contre des projets climaticides en développant l'artificialisation des sols :

- Depuis l'abattage injustifié des platanes de la presqu'île Waddington/Saint-Gervais, il règne dans notre ville un climat délétère autour des **arbres**. Les responsables des collectivités, par leurs décisions unilatérales et leur manque d'explications, sont à l'origine de la défiance des habitants. Les arbres font partie du patrimoine historique de la ville. Ils ont structuré le paysage urbain au fil des siècles. Les détruire pour de simples choix esthétiques, c'est nier l'apport des générations passées qui ont planté les arbres avec la volonté d'améliorer la ville pour les générations suivantes. La nature en ville aide à lutter contre les îlots de chaleur en période caniculaire et représente des repères temporels et culturels importants au quotidien pour les habitants. Les arbres sont aussi des îlots refuges pour la biodiversité, aujourd'hui menacée par la disparition du patrimoine végétal et les polluants de toute nature, et non du simple mobilier urbain aisément remplaçable !
- **L'ancienne ferme de Bonsecours :** nous nous sommes également mobilisés contre le projet d'implantation d'une zone pavillonnaire en lieu et place des vergers et terres agricoles actuelles sur la ZAC de la Basilique.

- **La ZAE des Coutures** : la Métropole Rouen Normandie et la commune de Cléon, vont engager dans quelques mois la destruction de 13 hectares de forêt. En effet, d'ici 2020, face à l'usine Renault-Cléon, la forêt située entre la RD7 et la voie ferrée va disparaître pour laisser place à la future Zone d'Activités qui accueillera des activités tertiaires et des PME. En pleine COP 21 locale et alors que le PLUI est encore en phase de concertation, le choix d'aménager une entrée de ville avec un centre commercial et une zone d'activité économique, apparaît comme totalement contradictoire avec les objectifs affichés, avec force communication, puisque que ce genre de projet augmente les émissions de gaz à effet de serre. L'absence totale de certitudes concernant les mesures compensatoires, admise par la préfecture, alliée à la mise en danger d'espèces protégées par la destruction de corridors écologiques, implique l'inadmissibilité du projet.

⇒ Conclusion :

Avec une motivation toujours aussi forte, notre action s'est poursuivie au service du climat, de la transition énergétique, de l'environnement et de la citoyenneté. Témoignent de cette audience accrue notre page Facebook dont le nombre d'abonnés a considérablement augmenté, et notre compte Twitter de plus en plus suivi.

Les liens inter-associatifs se sont consolidés ce qui a permis de mener ensemble de nombreuses actions militantes de sensibilisation pour faire avancer nos valeurs communes.

Nous tenons une fois de plus à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées et qui nous ont soutenus car rien n'aurait été possible sans elles. Nous encourageons le plus grand nombre à venir renforcer nos actions afin de nous permettre de développer nos projets.

Magali CORREIA HOUËL

Malika SEHAKI

Guillaume GRIMA
Trésorier



L'abandon de Notre-Dame-des-Landes donne de l'espoir aux opposants du contournement Est de Rouen

Ses opposants trouvent de nombreuses similitudes entre le contournement Est de Rouen et celui de Notre-Dame-des-Landes. Son abandon mercredi 17 janvier 2018 leur redonne espoir.

Publié le 18 Jan 18 à 11:13|Modifié le 18 Jan 18 à 11:50



Mobilisés

depuis des décennies, les opposants au contournement Est de Rouen, espèrent que l'abandon de Notre-Dame-des-Landes annonce un changement de politique. (©Marion Bouchalais/La Dépêche de Louviers/archives)

Y aura-t-il une jurisprudence **Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique)**? L'[abandon du projet d'aéroport](#) controversé mercredi 17 janvier 2018, redonnent espoir aux opposants du contournement Est de **Rouen**. Guillaume Grima, président de l'association écologiste [Effet de serre toi-même](#) et membre du collectif anti-contournement Est, estime qu'il y a de nombreuses similitudes entre ces deux infrastructures :

Les deux projets sont datés d'un autre monde, celui de la reconstruction d'après-guerre. Le contournement Est, c'est Jean Lecanuet [maire de Rouen de 1986 à 1993, ndlr]. À l'époque, il n'y avait pas l'A28, ni le pont Flaubert.

LIRE AUSSI : Contournement Est de Rouen : les opposants appellent aux dons pour financer leurs actions en justice

PUBLICITÉ

Un projet dépassé

Pour le militant, ces projets « ne sont plus adaptés à l'époque ». Idem pour la consommation d'espaces naturels : « Ce n'était pas un problème il y a 50 ans, c'en est devenu un ».

Lætitia Sanchez, conseillère régionale EELV, partage cet avis :

Ce projet a le même âge que Notre-Dame-des-Landes, mais aujourd'hui le président se place en champion de la question climatique. On pense qu'il va examiner nos propositions pour un impact moindre sur l'environnement.

« Cela prouve que quand il existe une alternative, elle peut-être choisie. Nous espérons de ce fait que la Justice étudiera notre dossier », souhaite Valérie Demoget, la présidente de l'association Non à l'autoroute.

Les villes de **Saint-Étienne-du-Rouvray** et d'**Oissel-sur-Seine (Seine-Maritime)** ont annoncé mercredi 17 janvier 2018 avoir déposé un recours gracieux auprès du Premier ministre, du ministre de la Transition écologique et solidaire et de la ministre chargée des Transports, à l'encontre du décret du 14 novembre 2017 déclarant d'utilité publique les travaux de construction du contournement Est de Rouen.

LIRE AUSSI : Liaison des autoroutes A28-A13 : le contournement Est de Rouen déclaré d'utilité publique

Les opposants reçus

Jeudi 18 janvier 2018, des opposants au projet (maires et associations) présenteront leurs doléances devant Philippe Duron, le président du conseil d'orientation des infrastructures, à Paris. Il doit « prioriser les grands projets et rendre ses conclusions à la ministre à la fin du mois de janvier 2018, pour une loi en avril. Guillaume Grima s'interroge :

Le gouvernement va-t-il mettre 250 millions dans ce projet ?

Des renforts venus de la ZAD ?

Le président d'Effet de serre compte plutôt sur une mobilisation citoyenne via le collectif regroupant maires, associations écologistes, groupements d'habitants :

À part les transporteurs, les Chambres du commerce et les grands élus, le projet est contesté, mais nous ne sommes plus dans l'Etat central et fort d'il y a 50 ans.

Il espère même « récupérer des renforts » avec le démantèlement de la ZAD. « Ce n'est pas fini, on commence » prévient-il.

Marion Bouchalais

Paris-Normandie, article du 16/04/18

Effet de serre monte au créneau

L'association Effet de serre toi-même ! monte une fois de plus au créneau contre l'abattage des arbres.

Ses membres listent les nombreux abattages qui ont été faits ces derniers jours en ville : place de la cathédrale, place Saint-Godard, ou encore à la gare SNCF...

L'association regrette que sur les plans préparatoires fournis par la Métropole « il manque systématiquement les légendes, ce qui ne nous permet pas une compréhension fine des plans ». Elle rappelle « l'importance de la nature en ville, qui aide à lutter contre les îlots de chaleur en période caniculaire et qui représente des repères temporels et culturels importants au quotidien pour les habitants ».

Ce sont, aussi, « des îlots refuges pour la biodiversité, aujourd'hui menacée par la disparition de leur habitat et les polluants de toute nature ».

Elle déplore « vivement l'absence d'information in situ destinée à éviter que les habitants ne découvrent subitement leur espace quotidien complètement amputé des arbres » et considère qu'un panneau « devrait être accroché quelques semaines précédant l'abattage avec les objectifs et les explications nécessaires ».

L'association Effet de serre toi-même ! attribue la colère des habitants et « le climat délétère autour des arbres à Rouen » à « l'abattage injustifié des platanes de la presqu'île Waddington/Saint-Gervais », en juillet 2016, pour faciliter l'installation de la foire Saint-Romain. Les responsables des collectivités, « par leurs décisions unilatérales et leur manque d'explications, sont à l'origine de la défiance des habitants ».

PA. B.

Plus d'infos : Facebook : Effet de serre toi-même !



À la gare, l'abattage des arbres fait parler les passants

Paris-Normandie, article du 22/05/18

Réunion publique contre le contournement Est jeudi 24 mai 2018 à Rouen



Le collectif Non à l'A133-A134 organise une réunion publique demain jeudi 24 mai en soirée à Rouen. La soirée se déroulera en deux temps. Tout d'abord, différentes thématiques seront développées, à 18 h 30, en divers lieux par un membre du

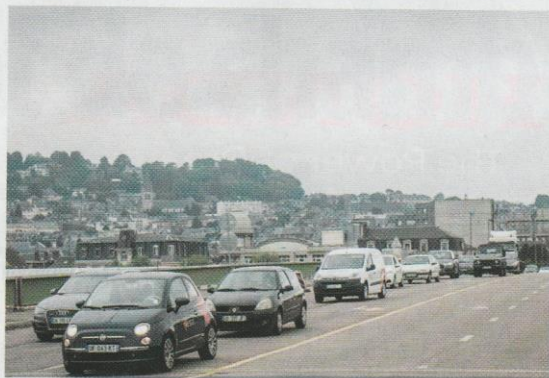
collectif : « Trafic, quelle réalité aujourd'hui ? », avec Arnaud Binard de l'association Non à l'autoroute à la Halle aux toiles ; « Les impacts majeurs sur la ressource en eau de la Métropole Rouen Normandie », avec Francis Bia de l'association Sauvegarde du cadre de vie de Belbeuf et du Plateau Est, Non à l'autoroute et FNE Normandie, à la Brasserie Paul (salle du sous-sol), place de la Cathédrale ; « Quels sont les impacts de l'autoroute sur la Vallée de l'Andelle ? Comment s'organiser pour lutter collectivement ? », avec Arnaud Levitre, maire PCF d'Alizay, au Bar des Fleurs (au premier étage), place des Carmes ; « L'intégration de ce projet dans une vision des politiques de transport beaucoup trop routière ? », avec Laëtitia Sanchez, conseillère régionale EELV, membre de l'association Non à l'autoroute à Cosy Lunch (1er étage), 9 place de la Calende ; « La réalité de la pollution atmosphérique à Rouen, et les impacts de cette autoroute à péage sur la qualité de l'air », avec Guillaume Grima de l'association Sabine et de l'association Effet de serre toi-Même ! à la Taverne de Thor (au premier étage), 2 quai Pierre-Corneille.

Ensuite, à 20 h 30, une grande réunion publique aura lieu au deuxième étage de la Halle aux toiles sur le thème « Une autoroute à péage à l'Est de Rouen, un projet inutile et très onéreux... Réalités et mensonges », avec David Cormand, secrétaire national d'EELV, Sophie Ozanne, membre de la commission environnement du NPA et Arnaud Levitre, maire PCF d'Alizay.

Magazine Le Point, 14/06/18

■■■ couvert de panneaux solaires la toiture de son église, bouclé un financement participatif pour couvrir le toit d'une école, mis sur pied une politique «zéro phyto» dans les espaces publics, cimetière compris, troqué les anciens véhicules municipaux contre des voitures électriques et au gaz ou créé un service municipal qui propose des diagnostics gratuits sur la rénovation des logements et aide à trouver des financements.

Mécontentement. «Le but des entretiens avec les autres maires est d'identifier des objectifs que les communes peuvent se fixer et de partager les bonnes pratiques», précise Guillaume Coutey. C'est tout le sens de la COP21 locale: trouver des solutions collectives. » Après quelques mois de travail, la dynamique commence à prendre. «Les entreprises, par exemple, manifestent leur envie de participer alors qu'elles avaient, au départ, un peu d'appréhension», assure Canddie Magdelenat. Nous essayons de réfléchir avec elles aux engagements qui leur semblent tenables. Pour certaines, ce sera une étude de faisabilité sur la pose de panneaux solaires. D'autres sont plus avancées. » L'Ecosystème Cléon 4.0, qui réunit plusieurs industriels autour de Renault, réfléchit ainsi à améliorer l'efficacité énergétique de ses entreprises. Et l'école d'architecture elle-même a toqué à la



porte de la COP pour améliorer l'isolation de ses bâtiments. «Le but est de ne pas faire de blabla, d'avoir des engagements précis», souligne Canddie Magdelenat.

C'est là aussi le rôle du GIEC local. Benoît Laignel, professeur à l'université de Rouen, fait partie du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, chargé d'éclairer les travaux des COP. Il a pris tout naturellement la tête de sa déclinaison locale. «L'objectif est de travailler de façon pluridisciplinaire sur les enjeux locaux du changement climatique», explique-t-il. Il y a dans le groupe des spécialistes du climat et de l'eau, comme moi, mais aussi des experts de la biodiversité, des économistes et des sociologues. Il s'agit d'établir un état des lieux précis des conséquences du réchauffement climatique sur le territoire, mais aussi de formuler des préconisations sur la manière de s'y

Bouchons. Le contournement est, conçu pour désengorger la ville, provoque la colère de plusieurs associations.

COP ou pas COP ?

Le sigle COP signifie Conference of Parties, la Conférence des Etats signataires, qui, chaque année, rassemble les pays ayant ratifié en 1992 la convention de Rio. Pas grand-chose à voir, donc, avec un projet local. Mais la COP21, qui s'est tenue à Paris en 2015, a marqué: elle est un puissant outil de communication.

adapter. » Un travail mené bénévolement, en l'occurrence, par les chercheurs rouennais.

Seul hic, l'absence, dans cette belle entreprise collective, des premières intéressées: les associations locales de défense de l'environnement. En novembre 2017, quelques jours avant que la COP ne soit lancée, l'Etat déclarait d'utilité publique le contournement est de Rouen, défendu par les collectivités locales. C'est peu dire que la décision a fait grincer des dents. «Nous étions prêts pourtant à participer à la COP, le projet en lui-même était intéressant. Mais il nous semble incompatible avec la création d'une nouvelle autoroute, qui ruinera des espaces naturels sans régler le problème du transit», grogne Guillaume Grima, trésorier de l'association Effet de serre toi-même. Je l'ai expliqué au président de la métropole, Frédéric Sanchez. De même qu'un élu fait des choix, politiques et budgétaires, de même les associations ont à se fixer des priorités. Pour nous, il s'agit avant tout de combattre ce projet. » Son association, avec plusieurs autres, a créé un collectif qui a déposé un recours contre la décision de l'Etat et fourbit maintenant ses armes.

Frédéric Sanchez, de son côté, assure qu'il n'y a aucune contradiction entre ce projet de nouvelle autoroute et l'ambition locale sur l'environnement. «La métropole de Rouen est la seule à n'avoir pas de contournement et elle en subit tous les jours les conséquences avec les camions qui la traversent», rappelle-t-il. Je suis pleinement engagé dans la COP locale et j'estime que les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais je suis élu, ce qui signifie que je dois composer avec la réalité: il y a là une anomalie qui aurait dû être résolue depuis longtemps. » Sur ce point délicat, le GIEC local observe un strict devoir de réserve.

La suite ? Le partenariat avec WWF doit se poursuivre pendant trois ans. Après l'«accord de Rouen pour le climat», qui sera très solennellement signé fin 2018, resteront la mise en œuvre et le suivi des engagements: le plus difficile est à venir ■



« Nous étions prêts à participer à la COP locale. Mais elle nous semble incompatible avec la création d'une nouvelle autoroute. »

Guillaume Grima, trésorier de l'association Effet de serre toi-même

Rouen : dès l'ouverture de la T4, les vélos seront autorisés à circuler sur les voies Teor

Travaux. Lors d'un point sur le chantier sur la T4, la Métropole a notamment annoncé que les vélos ne seront bientôt plus bannis.

PN Patricia BUFFET Stéphanie PERON



Le boulevard des Belges commence à présenter sa configuration définitive avec un partage de l'espace entre les usagers (photo Stéphanie Péron)

Vous pensez avoir passé le plus dur autour des travaux liés à la future ligne T4 ? Il n'en est rien. C'est en substance ce qu'ont tenu à dire, hier, au cours d'une conférence de presse in situ, le président de la Métropole, Frédéric Sanchez, le maire Yvon Robert et les responsables des entreprises intervenantes. « *La bonne nouvelle, c'est que le chantier est dans les délais, et donc la T4 sera en exploitation avant l'Armada. La moins bonne, c'est que le pic du chantier est devant nous* », souligne Frédéric Sanchez.

Autre info de taille, pour les deux-roues : la Métropole a décidé officiellement d'autoriser, « *dès l'ouverture de la T4, la circulation des vélos sur toutes les voies Teor en*

centre-ville. D'ici là, certains carrefours vont devoir être aménagés, notamment de feux tricolores pour les bus afin de permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité ».

Il était, en effet, difficile de concevoir que la Métropole puisse envisager que les vélos circulent sur certaines voies Teor, mais pas sur d'autres ([notre édition du 17 mai 2018](#)).

« Autorisés mais pas encouragés »

Frédéric Sanchez tient toutefois à modérer son propos : *« les vélos seront autorisés mais pas encouragés. Il y a d'autres lieux de circulation prévus pour eux, plus paisibles. »*

On imagine très bien - comme le soulignent les associations Sabine et Effet de serre toi-même - les difficultés de cohabitation qui pourraient intervenir aux heures de pointe. Le risque de conflit est certain entre les teors et des vélos « cargos » ou des cyclistes avec enfants.

Côté travaux à venir, jusqu'à la mi-juillet, la rampe d'accès au pont Guillaume-le-Conquérant depuis le quai Boisguilbert est fermée. Du 15 juillet à la fin août, c'est même tout le pont qui sera condamné.

La place Cauchoise sera elle aussi profondément modifiée *« afin de redonner de l'espace aux piétons et créer une véritable place de quartier »*. À compter du 9 juillet et jusqu'à la fin août, la rue du Renard et en août la rue Saint-Gervais seront fermées à la circulation, aux abords de la place Cauchoise. Des déviations seront mises en place. La période estivale permettra aussi à la Métropole de renforcer les canalisations d'assainissement, boulevards des Belges et de la Marne.

Prochainement, vont également démarrer les travaux des futures stations T4 Gare et Beauvoisine. L'été sera donc très chaud pour les automobilistes. Deux outils pour faciliter la circulation : www.trafic-metropole-rouen.fr pour suivre la circulation en temps réel et la carte interactive des travaux sur www.metropole-rouen-normandie

Les « oasis urbaines » et dix-huit autres projets citoyens retenus par la Ville de Rouen

Société. Les lauréats de l'appel à projets citoyens de la Ville de Rouen proposent d'essaimer de drôles de haltes vertes et bleues, « oasis urbaines », pour rafraîchir notre petit coin de planète. Une belle idée parmi les dix-huit retenues.

Pascale BERTRAND



Fabienne Collin, Yanis Motte et Guillaume Grima présentaient, jeudi soir, leurs oasis urbaines, comme ci-contre, sur un espace de stationnement de 10x2,5 m



Avant de crier au scandale à l'association écolo irresponsable qui veut tuer le commerce en mettant la voiture au ban de Rouen, il faut bien intégrer qu'un espace d'eau et de verdure fait baisser de 5 à 6° la température d'un espace strictement minéral. *« Pas mal, quand, l'été 2027, le thermomètre passera la barre des 40°.* » Ainsi, Guillaume Grima introduit son remerciement aux 896 Rouennais (sur 2 000 votants) qui ont sacré [le projet « Oasis urbaines »](#), proposé par l'association Effet de serre toi-même qu'il représente.

Lauréat parmi dix-huit projets retenus (lire par ailleurs), sur trente-deux présentés à la Ville de Rouen, ce dernier vise à installer de mini-espaces verts et de l'eau, sur des places de stationnement. *« Au minimum, une place de 5 mètres sur 2,5 mètres »,* précise Fabienne Collin membre, elle aussi, de l'association écologiste. *« On y met de la verdure, un point d'eau, un petit banc ou juste de quoi s'appuyer... »,* poursuit Guillaume Grima. *« Et même un potager »,* complète Yannis Motte. Architecte, qui se forme à la permaculture à la ferme du Bec-Hellouin, convaincu de l'utilité d'une micro-agriculture urbaine, il avait présenté un projet de potager sur parking : il a rejoint naturellement l'association Effet de serre.

« 1 M€ à dépenser dans un délai de 3 ans »

Si de nombreux projets parmi les lauréats, ont à voir de près ou de loin avec le développement durable, celui d'Effet de serre toi-même apparaît comme le plus politique en plongeant la bêche du potager dans la plaie de la mobilité. Là où ça fait mal.

« Ce score va nous aider à amplifier notre écho auprès de la Métropole Rouen Normandie pour faire avancer ce type d'aménagement le long de la ligne de bus T4, dans le périmètre des travaux de l'opération Cœur de métropole, et le long de la « magistrale piétonne », la voie qui doit relier la cathédrale à Saint-Sever en passant par le pont Boieldieu »,* détaille Guillaume Grima. Le haut de la rue Jeanne-d'Arc et quelques pieds d'immeubles du boulevard d'Orléans mériteraient bien, eux aussi, une rafraîchissante oasis... *« Nous sommes heureux de voir que notre projet plaît à une large majorité d'habitants alors que la Métropole n'a jamais répondu à nos propositions »,* poursuit le militant, rompu à ces instances.

Pour réaliser les quatre premières oasis, la Ville de Rouen a inscrit 100 000 € à son budget, consacrant un million à l'ensemble des propositions, « *à dépenser dans les trois ans* », précise l'adjoint au maire, Jean-Michel Bérégovoy, comme pour montrer que cela ne va pas traîner. « *Il reste à consulter les conseils de quartiers sur les emplacements et à établir le calendrier* », poursuit l'élue pas mécontente de cet appel à projet qui illustre le souci de démocratie participative.

*** Projet qui intègre l'ensemble des travaux entrepris depuis 2017 et jusqu'en 2020 dans le centre de Rouen pour un montant de 32 M€.**